

XIII
BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1911

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1911, adapté aux attributions réglées par arrêté royal du 5 août 1910, s'élève à fr. 28,618,779 »

Les crédits alloués en 1910 pour les services de l'Agriculture ⁽¹⁾ et pour les services formant l'ancien Département des Travaux publics montent à 28,712,325 »

DIMINUTION. fr. 93,546 »

provenant du récent remaniement des attributions ministérielles.

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante, pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1911 :

Agriculture . fr.	40,788,992	»
Travaux publics.	16,575,232	»
	<u>27,364,224</u>	»

Exercice 1910 :

Agriculture . fr.	40,554,593	»
Travaux publics.	16,578,732	»
	<u>27,133,325</u>	»

AUGMENTATION. fr. 230,899 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1911 :

Agriculture . fr.	52,500	»
Travaux publics.	1,202,055	»
	<u>1,254,555</u>	»

Exercice 1910 :

Agriculture . fr.	191,000	»
Travaux publics.	1,388,000	»
	<u>1,579,000</u>	»

DIMINUTION. fr. 324,445 »

Soit en moins pour l'exercice 1911 fr. 93,546 »

(1) Déduction faite aux :

Dépenses ordinaires du chapitre VI (Service de santé et de l'hygiène). fr. 1,905,900 »

— exceptionnelles des articles 49 et 50 45,000 »

ENSEMBLE. fr. 1,950,900 »

NOTE PRÉLIMINAIRE

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

TABLEAU A.

SERVICES DE L'AGRICULTURE.

PREMIÈRE SECTION — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 1^{er} (nouveau). — *Traitement du Ministre.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	21,000	»
— alloué pour 1910			»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	21,000	»

Cette somme est transférée du Budget de l'ancien Département des Travaux publics, dont le surplus forme le tableau B du présent projet de Budget.

ART. 2 (1^{er} ancien). — *Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	236,608	»
— alloué pour 1910		267,798	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	31,190	»

Ce crédit est diminué d'une somme de 44,800 francs transférée à l'article 2 du Budget du Ministère de l'Intérieur et représentant les traitements du personnel de l'Administration centrale du Service de santé et de l'hygiène, rattaché au Ministère de l'Intérieur par l'arrêté royal du 5 août 1910.

Par contre, un relèvement de crédit de 13,610 francs est demandé pour les causes suivantes : augmentations réglementaires de traitement; nomination définitive de quelques employés temporaires; renforcement du bureau des traductions flamandes; régularisation de la position de certains agents.

NOTE PRELIMINAIRE.

ART. 3 (2 ancien). — *Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, menues dépenses.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	16,000	»
— alloué pour 1910		19,500	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	3,500 »

Cette somme, afférente au Service de santé et de l'hygiène, est transférée à l'article 3 du Budget du Ministère de l'Intérieur.

ART. 4 (3 ancien). — *Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	7,500	»
— alloué pour 1910		9,500	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	2,000 »

Somme transférée à l'article 4 du Budget du Ministère de l'Intérieur, pour le motif indiqué à l'article précédent.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6 (5 ancien). — *Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1911	fr.	4,800	»
— alloué pour 1910		5,800	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	1,000 »

Somme transférée à l'article 5 du Budget du Ministère de l'Intérieur; même motif que ci-dessus.

ART. 7 (6 ancien). — *Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	2,900	»
— alloué pour 1910		3,400	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	500 »

Somme transférée à l'article 7 du Budget du Ministère de l'Intérieur; même motif.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE

ART. 8 (7 ancien). — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. Matériel.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	193,800	»
— alloué pour 1910		178,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	15,100	»

demandée aux fins d'améliorer la position des agronomes de l'État.

ART. 9 (8 ancien). — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon, etc.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	2,700,000	»
— alloué pour 1910		2,610,725	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	89,275	»

nécessité par l'accroissement des dépenses du chef des indemnités pour perte de bêtes bovines abattues dans l'intérêt de la police sanitaire des animaux domestiques, et du chef des subsides aux sociétés d'assurance du bétail et des chevaux ainsi qu'aux syndicats et sociétés d'élevage, dont le nombre et l'importance progressent annuellement.

ART. 14 (10 ancien). — *Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	19,000	»
— alloué pour 1910		13,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,000	»

Les faits ont démontré que le crédit alloué en dernier lieu est insuffisant pour faire face à toutes les charges, notamment au coût des télégrammes de service de plus en plus nombreux et aux autres frais de matériel de l'inspection.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12 (11 ancien). — *Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	264,000	»
— alloué pour 1910		294,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	30,000	»

Aucun concours régional ne devant être organisé en 1911, le crédit pourrait être diminué de 50,000 francs; mais, d'autre part, une somme de 20,000 francs est nécessaire par supplément pour subsidier dans la proportion établie les associations agricoles, dont le nombre et l'importance s'accroissent annuellement.

Enseignement vétérinaire.

ART. 13 (12 ancien). — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	138,090	»
— alloué pour 1910		134,810	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,280	»

demandée aux fins d'améliorer la position de certains membres du personnel enseignant, administratif et inférieur de l'École vétérinaire, et de renforcer le personnel inférieur de l'établissement.

ART. 14 (13 ancien). — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la Commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	108,725	»
— alloué pour 1910		105,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,725	»

Création de nouveaux laboratoires; accroissement du nombre des animaux traités dans les nouveaux hôpitaux de l'École.

ART. 17 (16 ancien). — *Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	14,500	»
— alloué pour 1910		13,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

Développement de l'enseignement agricole; accroissement du nombre des demandes de bourses d'études.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 19 (18 ancien). — *Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture et l'horticulture; frais d'études. Bureau de renseignements de la section agricole et horticole du Musée commercial de l'État: traitements, indemnités, frais de route, frais d'études, matériel. Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail. Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	92,700	»
— alloué pour 1910		98,200	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	5,500	»

L'allocation de 4,000 francs pour la station laitière et celle de 2,500 francs pour les services d'entomologie et de phytopathologie, institutions rattachées à la Station agronomique de l'État, sont transférées à l'article 28.

D'autre part, le crédit de l'article 19 est augmenté de la somme nécessaire à la rémunération d'un nouvel agent pour le service des renseignements de la section horticole du Musée commercial.

ART. 21 (20 ancien). — *Recensement général agricole. (Y compris une somme de 162,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1911	fr.	250,000	»
— alloué pour 1910.		88,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	162,000	»

La somme demandée en charge temporaire est destinée aux dépenses à faire en 1911 pour le recensement général agricole. (Le dernier recensement de l'espèce a eu lieu en 1896.)

ART. 26 (25 ancien). — *Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	47,400	»
— alloué pour 1910.		45,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

destinée aux augmentations réglementaires de traitement et à la nomination d'un nouvel agent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 27 (26 ancien). — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	78,000	»
— alloué pour 1910.		76,000	»
		2,000	»
AUGMENTATION		fr.	2,000

Relèvement des salaires des ouvriers; achats nécessaires pour l'accroissement régulier des collections; publication du *Bulletin du Jardin botanique*.

ART. 28 (27 ancien). — *Station agronomique de l'État: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission consultative des laboratoires d'analyses de l'État. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	276,869	»
— alloué pour 1910.		274,360	»
		2,509	»
AUGMENTATION		fr.	2,509

Une somme de 4,000 francs représentant le traitement d'un chef des travaux attaché au Service de santé et de l'hygiène, et une allocation de 2,000 francs pour frais d'analyse de denrées alimentaires, sont transférées au Budget du Ministère de l'Intérieur; d'autre part, le crédit du présent article est augmenté: 1° d'une somme de 6,500 francs transférée de l'article 19 et représentant les allocations pour la station laitière et les services d'entomologie et de phytopathologie; 2° d'une somme de 2,009 francs destinée à améliorer la situation du personnel des laboratoires d'analyses de l'État.

CHAPITRE V.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 30 (29 ancien). — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Subsidés aux propriétaires d'arbres remarquables pour mesures de conservation et de protection. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.*

Simple extension de libellé permettant au Département de prendre des mesures de conservation et de protection en faveur d'arbres remarquables par leur beauté, leurs dimensions, leur intérêt historique, etc.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**CHAPITRE VI (ancien).****SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.**

Les crédits portés aux articles 33 à 37 du Budget de l'ancien Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture pour l'exercice 1910 (tableau B), sont transférés au Budget du Ministère de l'Intérieur, auquel le Service de santé et de l'hygiène a été rattaché par l'arrêté royal du 5 août 1910.

Il en résulte, pour les dépenses ordinaires, une diminution de 1,903,900 francs.

CHAPITRE VI (VII ancien).**VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.**

ART. 36 (40 ancien). — *Inspection de la voirie communale et des cours d'eau ; service de l'hydraulique agricole ; service des tramways et des messageries : traitements d'activité et de disponibilité, etc.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	114,300	»
— alloué pour 1910		111,900	»
		2,400	»
AUGMENTATION.	fr.	2,400	»

Augmentations réglementaires de traitement au personnel de l'inspection et du service de l'hydraulique agricole.

CHAPITRE VII (VIII ancien).**DÉPENSES IMPRÉVUES.**

ART. 39 (43 ancien). — *Dépenses imprévues non libellées au Budget ; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	4,800	»
— alloué pour 1910		6,000	»
		1,200	»
DIMINUTION.	fr.	1,200	»

Cette somme est transférée à l'article correspondant du Budget du Ministère de l'Intérieur, en vue des besoins du Service de santé et de l'hygiène.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 40 (44 ancien). — *Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	4,500	»
— alloué pour 1910.		2,500	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	1,000 »

Somme transférée au Budget du Ministère de l'Intérieur pour le motif indiqué à l'article précédent.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.**CHAPITRE VIII (IX ancien).****SERVICES DIVERS.****Agriculture.**

ART. 41 (nouveau). — *École de médecine vétérinaire de l'Etat.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Cette somme doit servir à parfaire l'outillage scientifique et à compléter les installations mobilières de la nouvelle École de médecine vétérinaire de l'État.

Office rural.

ART. 42 (51 ancien). — *Jardin botanique de l'Etat.*

Crédit demandé : 2,500 francs.

Frais de classement d'une partie des matériaux de l'herbier cryptogamique; publication du travail sur les aspects de la végétation en Belgique; exploration du gisement fossilifère de Hofstade.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TABLEAU B.

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 1^{er} (ancien). — *Traitement du Ministre.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	»
— alloué pour 1910		21,000 »
		<hr/>
DIMINUTION.	fr.	21,000 »

Cette somme est transférée au Budget des services du Département de l'Agriculture. (Tableau A.)

ART. 1^{er} (2 ancien). — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	532,700 »
— alloué pour 1910.		525,200 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	7,500 »

Augmentations de traitement réglementaires; création des emplois qui seraient jugés nécessaires.

CHAPITRE II.

ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.

Routes et bâtiments civils.

ART. 7 (8 ancien). — *Routes : entretien, amélioration, redressement, plantations. — Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entretien. — Frais d'expertise. — Subsidés. — Automobiles, motocyclettes, bicyclettes de l'Etat.*

Ce libellé a été modifié afin de permettre l'imputation, comme par le

NOTE PRÉLIMINAIRE.

passé, sur le crédit ordinaire des routes, des dépenses de toute nature occasionnées par le service des automobiles d'inspection des routes.

La réparation des bicyclettes et motocyclettes mises à la disposition de certains agents, dans l'intérêt du service, s'effectuera désormais au garage des automobiles de l'État et non plus, comme autrefois, dans des usines particulières, ce qui aura pour effet de faciliter le contrôle et de diminuer les dépenses; celles-ci seront imputées sur le crédit du présent article, dont le libellé est complété en conséquence.

ART. 9 (10 ancien). — *Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire de 200,000 francs est maintenue en prévision des travaux extraordinaires à exécuter à certains des édifices désignés dans le libellé.

Travaux hydrauliques.

ART. 11 (12 ancien). — *Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	2,595,000	»
— alloué pour 1910		2,600,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

Somme transférée à l'article 15 dans un but de régularisation. Il s'agit des salaires des matelots engagés à titre provisoire pour la campagne hydrographique : il est plus régulier d'imputer ces salaires sur le crédit affecté au personnel.

Personnel des Ponts et Chaussées et des Bâtiments civils.

ART. 15 (16 ancien). — *Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées : hydrographes et hydrographes adjoints : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examens.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	1,787,650	»
— alloué pour 1910		1,782,650	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

résultant du transfert mentionné plus haut (art. 11).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 16 (17 ancien). — *Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examen. — Gardiens de monuments : frais d'habillement.*

Crédit demandé pour 1911 fr.	263,782 »
— alloué pour 1910	253,782 »
<hr/>	
AUGMENTATION. fr.	10,000 »

Par suite de l'achèvement de certains travaux exceptionnels, les traitements et salaires, imputés jusqu'ici sur les crédits extraordinaires, des agents chargés principalement de la surveillance de ces travaux, devront être supportés par le crédit du Budget ordinaire affecté à la rémunération du personnel.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IV.

SERVICES DIVERS.

Administration des Ponts et Chaussées.

ART. 22 (23 ancien). — *Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation.*

Crédit demandé : 55,000 francs,
nécessaire en vue de poursuivre les travaux en 1911.

ART. 23 (24 ancien). — *Hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers. Agrandissement.*

Crédit demandé : 120,000 francs,
nécessaire pour entamer les travaux.

ART. 24 (26 ancien). — *Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges. Achèvement.*

Crédit demandé : 250,000 francs,
nécessaire en vue de poursuivre en 1911 les travaux de construction de l'hôtel du Gouvernement provincial et d'entamer ceux de l'aile droite relatifs à la construction du côté de la Grand'Place.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 25 (27 ancien). — *Hôtel du Gouvernement provincial du Brabant. Amélioration et extension des installations provinciales vers la rue du Lombard.*

Crédit demandé : 150,000 francs,

nécessaire en vue d'exécuter les travaux en 1911.

ART. 26 (29 ancien). — *Hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement.*

Crédit demandé : 75,000 francs,

nécessaire en vue de poursuivre les travaux en 1911.

ART. 27 (nouveau). — *Conservatoire royal de musique de Liège.*

Crédit demandé : 17,055 francs.

Subside alloué à la ville de Liège à titre d'intervention dans les frais d'agrandissement des locaux du Conservatoire.

ART. 28 (31 ancien). — *Yser. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 60,000 francs,

nécessaire à la construction d'un empièchement sur la digue entre le pont de Treurniet et la Fintelle.

ART. 29 (32 ancien). — *Canal de Plasschendaele à Nieupoort. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 70,000 francs,

nécessaire pour permettre notamment la réfection des talus et la reconstruction des triangles de garde.

ART. 30 (33 ancien). — *Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 75,000 francs,

nécessaire pour permettre principalement l'exécution de travaux de renouvellement d'estacades, d'amélioration des chemins de halage et des chenaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 31 (34 ancien). — *Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 85,000 francs,

nécessaire notamment en vue de l'amélioration des chemins de halage et des chenaux navigables ainsi que de la construction de perrés.

ART. 32 (36 ancien). — *Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Ce crédit forme la suite de ceux qui ont été portés aux Budgets des exercices antérieurs en vue de l'amélioration du logement des agents des voies navigables.

ART. 33 (37 ancien). — *Ports et côte. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 170,000 francs,

nécessaire, notamment, pour poursuivre les travaux de reconstruction de la superstructure de l'estacade ouest du port d'Ostende, ainsi que ceux du renouvellement de jetées.

ART. 34 (38 ancien). — *Commission chargée de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Termonde.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Le crédit sollicité est nécessaire pour assurer le fonctionnement de la Commission en 1914.

(16)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1911 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-sept millions trois cent soixante-quatre mille deux cent vingt-quatre francs, fr. 27,364,224 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million deux cent cinquante-quatre mille cinq cent cinquante-cinq francs, fr. 1,254,555 »

Soit ensemble à la somme de vingt-huit millions six cent dix-huit mille sept cent septante-neuf francs, fr. 28,618,779 » conformément aux tableaux A et B ci-annexés.

Donné à Laeken, le 18 octobre 1910.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics,

J. HELLEPUTTE.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op de voordracht van Onze Ministers van Landbouw en Openbare Werken en van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begroting van het Ministerie van Landbouw en Openbare Werken voor het dienstjaar 1911 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zeven en twintig miljoen drie honderd vier en zestig duizend twee honderd vier en twintig frank. fr. 27,364,224 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een miljoen twee honderd vier en vijftig duizend vijf honderd vijf en vijftig frank fr. 1,254,555 »

Te zamen op de som van acht en twintig miljoen zes honderd achttien duizend zeven honderd negen en zeventig frank. fr. 28,618,779 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabels A en B.

Gegeven te Laeken, den 18ⁿ October 1910.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw en Openbare Werken,

De Minister van Financiën,

(18)

TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1911)

Tableau A.

SERVICES DE L'AGRICULTURE (EXERCICE 1911).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 "	
<i>Personnel.</i>			
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	256,608 "	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, menues dépenses .	16,000 "	284,108 .
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	7,500 "	
<i>Honoraires des avocats</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	3,000 "	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)	4,800 "	
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	2,900 "	7,700 .

Tabel A.

DIENSTEN VAN LANDBOUW (DIENSTJAAR 1911.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	
<i>Personeel.</i>			
2	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden.	256,608 .	
<i>Materieel.</i>			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, kleine uitgaven. .	16,000 .	284,108 .
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	7,500 .	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 .	
HOOFDSTUK II.			
PENSIÖNEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	4,800 .	
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene der personen die een gering pensioen genieten.	2,900 .	7,700

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Matériel	195,800	
	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation: frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achats de vaccins, toxines et sérums. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses. — Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. — Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. — Frais divers	2,700,000	
10	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	200,000	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	10,000	
12	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres : subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole	264,000	
4,206,265			
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
13	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité	138,000	
14	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.	108,725	

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. — Materieel	193,800	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen — Kosten voor te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard; kosten van aankoop, vervoer en benutting van ontsmetstoffen — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens. — Aankoop van inentstoffen, toxinen en serums. — Aanmoediging tot gezondmaking der stallen. — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verschillende uitgaven. — Verbetering van de rassen der huisdieren. Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking Aankoop van voorwerpen voor verzamelingen Allerhande kosten	2,700,000	
10	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen, onreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen, aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgelden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	200,000	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	10,000	
12	Hoogere Landbouwwraad : jaarwedde van den secretaris — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen : toelagen. — Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor landbouwmaatschappijen en inzonderheid aan de vereenigingen tot stand gekomen onder hopplanters. — Aanmoedigingen aan uitgaven over landbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van landbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet	264,000	
<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i>			
13	Personeel van 's Rijks veeartsenijsschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	138,000	
14	Materieel van 's Rijks veeartsenijsschool; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen	108,725	4,206,265

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
15	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture de l'État : traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	147,000 »	
16	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys. .	70,000 »	
17	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection.	14,500 »	
18	Conférences agricoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture. — Ecole centrale pratique de maréchalerie	351,150 »	
CHAPITRE IV. OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.			
19	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture et l'horticulture; frais d'études. Bureau de renseignements de la section agricole et horticole du Musée commercial de l'État : traitements, indemnités, frais de route, frais d'étude, matériel. Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail. Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques	92,700 »	
20	Conseil supérieur de l'horticulture. Associations horticoles : subsides. Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides. Souscriptions; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture; enquêtes; statistiques; impressions; divers et imprévus. Institut international d'agriculture : frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au Comité permanent; indemnité de résidence. Divers	75,000 »	
21	Recensement général agricole. (Y compris une somme de 162,000 francs en charge temporaire)	250,000 »	
22	Personnel des écoles d'horticulture de l'État: traitements d'activité et de disponibilité; indemnités.	68,000 »	

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
15	Personeel van het Landbouw-Instituut en van de landbouwscholen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen	147,000 °	
16	Materieel van het Landbouw-Instituut en van de landbouwscholen van den Staat ; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	70,000 °	
17	Studiebeurzen voor leerlingen van landbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	14,800 °	
18	Voordrachten over landbouw : jaarwedden van het personeel, vergoedingen, allerhande kosten. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende landbouwscholen. — Practische centraalschool voor hoefsmederij.	551,150 °	
HOOFDSTUK IV.			
LANDELIJKE DIENST EN LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
19	Kosten der proef- en bewijsvelden voor den land- en tuinbouw; studiekosten. Bureau voor inlichtingen der land- en tuinbouwkundige afdeling van het Handelsmuseum van den Staat : jaarwedden, vergoedingen, reiskosten, studiekosten, materieel. Proefnemingen en aanschouwelijke lessen betreffende de voeding van het vee. Kosten van nasporingen en proefnemingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren	92,700 °	
20	Hoogere Tuinbouwraad. Tuinbouwgenootschappen : toelagen. Tuinbouwkundige wedstrijden, tentoonstellingen of congressen : toelagen. Inschrijvingen; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van den tuinbouw; onderzoeken; statistieken; drukwerk; allerhande en onvoorziene uitgaven. International Landbouw-Instituut : kosten van deelneming van België; jaarwedde van den gemachtigde bij het Bestendig Comité; schadeloosstelling van verblijf. Allerhande.	75,000 °	
21	Algemeene landbouwopneming. (Erin begrepen eene som van 162,000 frank als tijdelijke last)	250,000 °	
22	Personeel der tuinbouwscholen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen	68,000 °	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
23	Matériel des écoles d'horticulture de l'État; améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et des jurys	42,400	1,039,260
24	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection	6,500	
25	Conférences horticoles; traitements du personnel; indemnités, frais divers. Enseignement horticole moyen et primaire : subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences horticoles. Enseignement horticole dans les écoles normales; enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Concours entre les élèves des différentes écoles d'horticulture. Cours colonial. Inspection de l'horticulture; traitements, indemnités et frais de route.	92,400	
26	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité	47,400	
27	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	78,000	
28	Station agronomique de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission consultative des laboratoires d'analyses de l'État. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais	276,860	
CHAPITRE V.			
EAUX ET FORÊTS.			
20	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	854,150	1,205,050
30	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Subsides aux propriétaires d'arbres remarquables pour mesures de conservation et de protection. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.	55,900	
31	Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	161,000	
32	Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes : traitements, frais d'études et d'enquête	90,000	
33	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses.	46,000	

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
23	Materieel der tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen; exploitatie kosten; kosten van de bestuurlijke commissies en van de jurys	42,400 .	
24	Studiebeurzen voor de leerlingen der gestichten voor tuinbouwonderwijs van den Staat of aan het toezicht onderworpen	6,500 .	1,029,269 .
25	Tuinbouwvoordrachten; jaarwedden van het personeel; vergoedingen; allerhande kosten. Middelbaar en lager tuinbouwonderwijs : toelagen. Aankoop van boeken die als prijzen gegeven worden ter gelegenheid der tuinbouwvoordrachten. Tuinbouwonderwijs in de normale scholen; tuinbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) Prijskampen onder de leerlingen der verschillende tuinbouwscholen. Koloniale leergang. Tuinbouwtoezicht; jaarwedden, vergoedingen en reiskosten	92,400 .	
26	Staatskruidtuin. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	47,400 .	
27	Staatskruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boschmuseum	78,000 .	
28	Landhuishoudkundigestatie van den Staat : personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen; uitgaven voor materieel. — Ontledingslaboratoriums van den Staat : personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderd prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Raadgevende Commissie der ontledingslaboratoriums van den Staat. — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontleding van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspruitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen	276,869 .	
HOOFDSTUK V.			
WATERS EN BOSSCHEN.			
29	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	854,150 .	
30	Hoogere Raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Toelage aan eigenaars van merkwaardige boomen voor bewarings en beschermingsmiddelen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Prijskampen, voordrachten en proefvelden. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloon, schadeloosstellingen. Allerhande kosten	53,900 .	
31	Domeinbosschen. Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	161,000 .	1,205,050 .
32	Braaklanden : ontginning, vruchtbaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven. — Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden : jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek	90,000 .	
33	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende comiteiten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1883; verschildende uitgaven	46,000 .	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VI.			
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.			
34	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole	5,200,000 »	4,050,500 »
35	Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés	697,500 »	
36	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries : traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités du personnel. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. — Frais d'études et d'expériences. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs. Dépenses diverses.	114,500 »	
37	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole.	50,000 »	
38	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences	8,500 »	
CHAPITRE VII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
39	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	4,800 »	6,500 »
40	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	1,500 »	
TOTAL. fr.			10,788,992 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE VIII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
41	École de médecine vétérinaire de l'État	50,000 »	52,500 »
<i>Office rural.</i>			
42	Jardin botanique de l'État	2,500 »	
TOTAL DU TABLEAU A (AGRICULTURE). fr.			10,841,492 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK VI.			
GEMEENTEWEGEN, WATERLOOPEN, TRAMWEGEN EN VERVOERDERSWAGENS.			
54	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onbeylotbare waterloopen en der veengronden. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	5,200,000 "	
55	Toelagen aan de provinciën om ze te helpen het goed onderhoud verzekeren der verbeterde buurtwegen van groot verkeer.	697,500 "	
56	Toezicht over de gemeentewegen en de waterloopen; landelijken waterdienst; dienst der tramwegen en vervoerderswagens: jaarwelden van werkelijken dienst en van beschikbaarheid. Vergoedingen voor het personeel. Buitengewoon schriftwerk of ander schriftwerk voor den toezichtsdienst verricht. Vergoedingen aan de commissarissen der wegen — Kosten van studiën en proefnemingen. Loon van tijdelijke beambten, dragers van 't nivelleermaterieel, kettingdraggers. Verschillende uitgaven	114,300 "	4,050,300 *
57	Reis- en verblijfkosten van het personeel van het toezicht zooals van het personeel van den landelijken waterdienst	30,000 "	
58	Kosten van het kantoor en van het materieel van het toezicht evenals van den landelijken waterdienst. Aankoop en herstelling van plaatsbeschrijvings toestellen. Studie- en proelmaterieel.	8,500 "	
HOOFDSTUK VII.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
39	Ouvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	4,800 "	
40	Jaarrenten en pensioenen: 1 ^o aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst.	1,500 "	6,300 »
		TOTAAL fr.	10,788,992 *
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK VIII.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
<i>Landbouw.</i>			
41	Veeartsenijschool van den Staat	50,000 *	
<i>Landelijke Dienst.</i>			
42	Staatskruidtuin	2,500 "	52,500 *
		TOTAAL DER TABEL A (LANDBOUW). fr.	10,841,492 *

(30)

TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1914)

Tableau B.

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1911).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale.	532,700 »	634,700 »
2	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département	30,000 »	
3	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale	12,000 »	
4	Matériel, Bibliothèque	60,000 »	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.			
<i>Affaires générales.</i>			
5	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses: instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des Ponts et Chaussées.	45,000 »	
6	Congrès de navigation et Congrès de la route. Subsidés	8,000 »	
<i>Routes et bâtiments civils.</i>			
7	Routes: entretien, amélioration, redressement, plantations. — Parcs publics, squares et voies cyclables: établissement et entretien — Frais d'expertise — Subsidés — Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de l'État	7,000,000 »	
8	Plantations nouvelles; frais d'expertise	85,000 »	
9	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État: entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques: travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). — Impositions — Divers (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.)	1,250,000 »	
10	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs: études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. — Achats et réparations de meubles. — Fournitures de bureau et divers: matériel, instruments, livres, etc.	90,000 »	

Tabel B.

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1911).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
EERSTE HOOFDSTUK.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën naar het Middenbestuur verzonden	532,700 »	654,700 »
2	Honoraria en verplaatsingskosten der advocaten van het Departement	30,000 »	
3	Reis- en verblijfskosten der ambtenaren, beambten en bedienden van het Middenbestuur	12,000 »	
4	Materieel. Bibliotheek	60,000 »	
HOOFDSTUK II.			
BESTUUR DER BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIEËN.			
<i>Algemeene zaken.</i>			
5	Vorbereiding van ontwerpen, kosten van opmaken van plans, aanbestedingen; drukwerken en nateekening van plans. Aankoop en herstelling van materieel. Allerhande leveringen: instrumenten, clichés, papier, boeken, kaarten, enz. — Kosten van zending in den vreemde voor studien betrekkelijk de diensten van het Bestuur der Bruggen en Wegen	45,000 »	
6	Scheepvaart- en Wegeniscongressen. Toelagen.	8,000 »	
<i>Wegen en burgerlijke gebouwen.</i>			
7	Wegen: onderhoud, verbetering, rechtmaking, beplantingen. Openbare parken, squares en banen voor wielrijders: legging en onderhoud. Kosten van schatting. Motorvoertuigen, motorrijwielen en rijwielen van den Staat.	7,000,000 »	
8	Nieuwe beplantingswerken; kosten van schatting	85,000 »	
9	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat: onderhoud en herstellingen; aankoop van meubelen; gewone en buitengewone werken van verbetering, van vergrooting, van herstelling, enz. — Aankoop van onroerende goederen. — Openbare feesten en plechtigheden: werken en leveringen. — Verwarming, verlichting, reiniging, waterdienst, enz. der lokalen gebruikt voor de buitendiensten van Bruggen en Wegen. — Huurgelden (inbegrepen dat van het huis te Brussel betrokken door de Voorzienigheids- en Hulpkas ten voordeele der slachtoffers van arbeidsongevallen). — Belastingen. Allerhande. (Inbegrepen eene som van 200,000 frank als tijdelijke last.).	1,250,000 »	
10	Bijzondere dienst der burgerlijke gebouwen van de hoofdstad en de omliggende gemeenten: voorbereiding van ontwerpen, opmaking van plans, aanbestedingen, drukwerken; verwarming en verlichting. Aankoop en herstelling van meubels. Kantoorbehoefden en andere: materieel, instrumenten, boeken, enz.	90,000 »	

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Travaux hydrauliques.</i>			
11	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration	2,595,000 »	15,858,032 »
12	Bacs et passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement, exploitation.	65,000 »	
13	Ports, côte, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. — Boisement des dunes domaniales — Travaux intéressant l'hygiène ; subsides.	950,000 »	
<i>Personnel des Ponts et Chaussées et des Bâtiments civils.</i>			
14	Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées; ingénieurs et conducteurs adjoints : traitements, frais de bureau et de déplacement. — Jurys d'exameus : frais divers.	1,704,600 »	
15	Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées; hydrographes et hydrographes adjoints : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examens	1,787,650 »	
16	Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examens. — Gardiens de monuments : frais d'habillement	263,782 »	
<i>Annales des Travaux publics.</i>			
17	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers.	14,000 »	
CHAPITRE III.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.			
18	Traitements d'attente des agents en disponibilité	35,000 »	82,500 »
19	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	15,000 »	
20	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une position malheureuse — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents.	29,500 »	
21	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 21	3,000 »	
TOTAL.		fr.	16,675,232 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<i>Waterwerken.</i>			
11	Vaarten, rivieren, polders, besproeiingen in de Kempen, beplantingen en telegraaflijnen: gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie	2,595,000 •	15,858,052 •
12	Overzetbooten en veren en aanhoorigheden: onderhoud, verbetering, instelling, exploitatie	65,000 •	
13	Haven, kusten, vuurtorens, bakens: gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie. Bebossching der domeinduinen. Werken betreffende den gezondheids-toestand; toelagen	950,000 •	
<i>Personeel van Bruggen en Wegen en van de Burgerlijke gebouwen.</i>			
14	Inspecteurs generaal, ingenieurs en conducteurs van Bruggen en Wegen; adjunct ingenieurs en conducteurs: jaarwedden, kantoorkosten en kosten van verplaatsing. — Examencijurs: allerhande uitgaven	1,704,600 •	82 500 •
15	Personeel toegevoegd aan het korps van Bruggen en Wegen; hydrografen en adjunct hydrografen: jaarwedden, loon, vergoedingen, verplaatsingskosten, — Kosten voor vergelijkende en andere examens.	1,787,650 •	
16	Houwmeesters en andere ambtenaars en agenten van den bijzonderen dienst der burgerlijke gebouwen der hoofdstad en der omliggende gemeenten: jaarwedden, vergoedingen, verplaatsingskosten. — Kosten voor vergelijkende en andere examens. — Wachters van monumenten: kleedingskosten	265,782 •	
<i>Annalen der Openbare Werken.</i>			
17	Uitgave van het tijdschrift. Schrijversloon, bureelkosten, materieel, clichés, allerhande kosten	14,000 •	
HOOFDSTUK III.			
JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID. — PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.			
18	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid	35,000 •	
19	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen (<i>Onbepaald krediet</i>)	15,000 •	
20	Te verleenen hulp, bij gemis van pensioen, aan voormalige ambtenaren, beambten of loontrekkende agenten, aan hunne echtgenooten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden — Hulpgelden voor kosten van laatste ziekte en begrafenissen van ambtenaren en bedienden, die overleden zijn terwijl zij nog in werkelijken dienst of reeds gepensionceerd waren, en wier familie in ongelukkige omstandigheden verkeerden — Jaarlijksche renten en pensioenen verleend krachtens rechterlijke beslissingen aan gewezen agenten of aan weduwen en weezen van gewezen agenten	29,500 •	
21	Onvoorziene uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven inbegrepen de kosten van verkeer der buitendiensten — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 21 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben	3,000 •	
TOTAAL . . . fr.			16,575,232 •

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IV.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Administration des Ponts et Chaussées.</i>			
22	Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation	55,000	»
23	Hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers. Agrandissement	120,000	»
24	Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges. Achèvement	250,000	»
25	Hôtel du Gouvernement provincial du Brabant. Amélioration et extension des installations provinciales vers la rue du Lombard.	150,000	»
26	Hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement	75,000	»
27	Conservatoire royal de musique de Liège.	17,055	»
28	Yser. Entretien extraordinaire et amélioration	60,000	1,202,055
29	Canal de Plasschendaele à Nieuport. Entretien extraordinaire et amélioration	70,000	»
30	Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration	75,000	»
31	Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration	85,000	»
32	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration	25,000	»
33	Ports et côte. Entretien extraordinaire et amélioration	170,000	»
34	Commission chargée de l'étude des questions relatives à l'aménagement des baulques d'Anvers et de Termonde	50,000	»
TOTAL DU TABLEAU B (TRAVAUX PUBLICS)			17,777,287

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL. per hoofdstuk.
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IV.			
VERSCEIDENE DIENSTEN.			
<i>Bestuur van Bruggen en Wegen.</i>			
22	Justitie-Paleis van Gent. Geschiktmaking en verandering	55,000	1,202,055
23	Hotel van het provinciaal Bestuur, te Antwerpen. Vergrooting	120,000	
24	Hotel van het provinciaal Bestuur, te Brugge. Voltooiing.	250,000	
25	Hotel van het provinciaal Bestuur van Brabant. Verbetering en vergrooting der provinciale inrichtingen nabij de Lombardstraat	150,000	
26	Hotel van het provinciaal Bestuur, te Hasselt. Voltooiingswerken	75,000	
27	Koninklijk Conservatorium van Luik	17,055	
28	IJzer. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken.	60,000	
29	Vaart van Plasschendaale naar Nieuwpoort. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	70,000	
30	Maas. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken.	75,000	
31	Gekanaliseerde Samber. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	85,000	
32	Woonhuizen voor de agenten der waterwegen. Bouwing, herbouwing en verbetering	25,000	
33	Havens en kust. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	170,000	
34	Commissie belast met de studie der vraagstukken betreffende de inrichting der omstreken van Antwerpen en van Dendermonde.	50,000	
TOTAAL DER TABEL B (OPENBARE WERKEN).			

SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RECAPITULATION.

	DÉPENSES	
	ORDINAIRES.	EXCEPTIONNELLES.
Tableau A (Agriculture) fr.	10,788,992 •	52,500 •
Tableau B (Travaux publics)	16,575,232 •	1,202,055 •
TOTAUX. fr.	27,364,224 •	1,254,555 •
ENSEMBLE. fr.	28,618,779	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 18 octobre 1910.

AUBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*

J. HELLEPUTTE.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

DIENSTEN VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN.

OPSOMMING.

		UITGAVEN	
		GEWONE.	UITZONDERLIJKE.
Tabel A (Landbouw)	fr.	10,788,992 •	52,500 •
Tabel B (Openbare Werken)		10,575,252 •	1,202,055 »
	TOTALEN . . . fr.	27,364,224 •	1,254,555 •
	TE ZAMEN . . . fr.	28,618,779 »	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 18ⁿ October 1910.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landbouw
en Openbare Werken,*

J. HELLEPUTTE.

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

(40)

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1911)

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																			
CHAPITRE I^{er}																																																			
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																			
1	»	Traitement du Ministre	fr.																																																
<i>Personnel.</i>																																																			
2	»	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, de l'office rural, des eaux et forêts et du service de la voirie communale	fr.																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">GRADES.</th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeurs généraux</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur principal</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">5,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">2,600 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 2,400</td> </tr> <tr> <td>Commis de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,800</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">750 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Expéditeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,100 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>				GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Directeurs généraux	2	9,000 à 10,000	Inspecteur général	1	10,000	Directeurs	4	7,000 à 8,000	Inspecteur principal	1	8,000	Chefs de division	4	5,500 à 7,000	Chefs de bureau	6	4,200 à 5,000	Sous-chefs de bureau	8	5,200 à 4,000	Commis de 1 ^{re} classe	5	2,600 à 3,000	Commis de 2 ^e classe	2	2,000 à 2,400	Commis de 3 ^e classe	6	1,400 à 1,800	Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500	Huissiers	9	1,200 à 2,500	Expéditeur	1	1,400	Garçons de bureau	2	1,100 à 1,500	Nettoyeuses	5	750 à 850
GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																	
Directeurs généraux	2	9,000 à 10,000																																																	
Inspecteur général	1	10,000																																																	
Directeurs	4	7,000 à 8,000																																																	
Inspecteur principal	1	8,000																																																	
Chefs de division	4	5,500 à 7,000																																																	
Chefs de bureau	6	4,200 à 5,000																																																	
Sous-chefs de bureau	8	5,200 à 4,000																																																	
Commis de 1 ^{re} classe	5	2,600 à 3,000																																																	
Commis de 2 ^e classe	2	2,000 à 2,400																																																	
Commis de 3 ^e classe	6	1,400 à 1,800																																																	
Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500																																																	
Huissiers	9	1,200 à 2,500																																																	
Expéditeur	1	1,400																																																	
Garçons de bureau	2	1,100 à 1,500																																																	
Nettoyeuses	5	750 à 850																																																	
<i>Matériel.</i>																																																			
3	»	Fournitures de bureau, impressions; achat et réparation de meubles Achat et reliures d'ouvrages; abonnements aux journaux. Menues dépenses	fr.																																																
<i>Frais de déplacement.</i>																																																			
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																	
<i>Honoraires des avocats.</i>																																																			
5	»	Honoraires des avocats du Département																																																	
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			fr.																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
21,000	»	21,000	»	»	»	
256,608	267,798	»	31,190	257,698	249,284 24	
46,000	49,500	»	3,500	49,500	51,994 42	
7,500	9,500	»	2,000	9,500	5,199 31	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,750 »	
284,108	299,798	21,000	56,690	289,698	309,227 97	
Diminution. . fr.		15,690 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	•	Pensions civiles. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)
7	•	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours à allouer dans des circonstances exceptionnelles à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 20,000 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 175,800 »
	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité fr. 5,000 »
	b.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose 888,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 65,000 »
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, malléine, vaccins anticharbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. — Dépenses diverses 115,000 »
	e.	Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables 70,000 »
9	f.	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose 210,000 »
	g.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 18,000 »
	h.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux 455,000 »
	i.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles . . . 570,000 »
	j.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, achat de collections, etc. 36,000 »
	k.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races bovines, chevalines et porcines. 270,000 »
10	a.	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 196,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire 4,000 »
11	•	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,800	5,800	»	1,000	5,800	5,060 65	
2,900	5,400	»	500	5,400	4,300 »	
7,700	9,200	»	1,500	9,200	4,360 65	
DIMINUTION. . . fr.		1,500				
193,800	178,700	15,100	»	175,800	242,599 70	
2,700,000	2,610,725	89,275	»	2,916,805 »	2,467,147 15	
200,000	200,000	»	»	200,000	193,086 62	
19,000	15,000	6,000	»	19,000	17,511 70	
3,112,800	3,002,425	110,375	»	3,311,605 »	2,922,345 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPOST. . . . fr.																																										
			fr. 10,000 »																																										
12	a.	Conseil supérieur de l'agriculture.	10,000 »																																										
	b.	Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles et associations agricoles libres. — Subsidés pour concours, expositions et congrès agricoles; subsidés et encourage- ments à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Subsidés aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole; encourage- ments.	253,000 »																																										
	c.	Encouragements aux publications agricoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	19,000 »																																										
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																											
15		École de médecine vétérinaire de l'État; personnel; traitements de disponibilité																																											
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: left;">TRAITEMENT annuel</th> <th style="text-align: left;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,000 à 9,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>6,000 à 7,000</td> <td>41,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>16,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>3,500 à 4,000</td> <td>24,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,400 à 2,800</td> <td>2,800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,200 à 2,600</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>360</td> <td>360</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400 à 1,800</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400 à 1,800</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>1,400 à 1,800</td> <td>14,400</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>1,200 à 1,600</td> <td>14,200</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>1,150</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.	1	8,000 à 9,000	9,000	6	6,000 à 7,000	41,500	3	5,000 à 6,000	16,000	6	3,500 à 4,000	24,000	1	2,000 à 3,000	3,000	1	2,400 à 2,800	2,800	2	2,200 à 2,600	5,000	1	360	360	1	1,400 à 1,800	1,800	1	1,400 à 1,800	1,600	8	1,400 à 1,800	14,400	10	1,200 à 1,600	14,200	"	"	1,150	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.																																											
1	8,000 à 9,000	9,000																																											
6	6,000 à 7,000	41,500																																											
3	5,000 à 6,000	16,000																																											
6	3,500 à 4,000	24,000																																											
1	2,000 à 3,000	3,000																																											
1	2,400 à 2,800	2,800																																											
2	2,200 à 2,600	5,000																																											
1	360	360																																											
1	1,400 à 1,800	1,800																																											
1	1,400 à 1,800	1,600																																											
8	1,400 à 1,800	14,400																																											
10	1,200 à 1,600	14,200																																											
"	"	1,150																																											
14	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État	92,825 »																																										
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	11,000 »																																										
	c.	Bourses d'études	5,000 »																																										
	d.	Publication des cours.	2,200 »																																										
		A REPORTER.	fr.																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,112,800	3,002,425	110,375	»	3,311,605	2,922,345 17	
264,000	294,000	»	30,000	339,700	375,925 57	
138,090	134,810	3,280	»	132,700	128,458 51	
108,725	105,000	3,725	»	95,000	94,980 87	
3,623,615	3,536,235	117,380	30,000	3,879,003	3,521,708 12	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,625,615	5,536,235	117,380	50,000	5,879,005	5,521,708 12	
147,000	147,000	,	,	142,000	200,209 74	
70,000	70,000	,	,	74,327 50	110,764 35	
14,500	15,500	1,000	,	15,500	19,770	
351,150	351,150	,	,	521,000	588,527 81	
4,206,265	4,117,885	118,380	30,000	4,429,850 50	4,240,980 02	
AUGMENTATION. . fr.		88,380				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
CHAPITRE IV.																																												
OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.																																												
19	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture et l'horticulture; frais d'études fr. 39,200 »																																										
	b.	Bureau de renseignements de la section agricole et horticole du Musée commercial de l'Etat : traitements, indemnités, frais de route, frais d'études, matériel. 8,000 »																																										
	c.	Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail 15,000 »																																										
	d.	Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. 30,500 »																																										
20	a.	Conseil supérieur de l'horticulture; associations horticoles : subsides. Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides fr. 55,000 »																																										
	b.	Souscriptions, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture; enquêtes, statistiques; impressions; divers et imprévus 22,500 »																																										
	c.	Institut international d'agriculture : frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au comité permanent; indemnités de résidence; divers. 17,500 »																																										
Recensement général agricole :																																												
21	a.	Indemnités des agents recenseurs fr. 74,000 »																																										
	b.	Impression des formulaires, des tableaux de dépouillement, des bulletins de présentation, etc. 2,000 »																																										
	c.	Indemnités des agents temporaires chargés du classement et du dépouillement des bulletins de présentation, etc. 8,000 »																																										
	d.	Impression et tirage du travail définitif. 4,000 »																																										
	e.	Charge temporaire 162,000 »																																										
Personnel des écoles d'horticulture de l'Etat; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :																																												
22	a.	École moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde. fr. 58,100 »																																										
	b.	Id. id. de Gand. 29,900 »																																										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;"><i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i></th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="text-align: center;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">4,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">24,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">4,800</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">3,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;"><i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i></th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">12,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">3,100</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,700</td> <td style="text-align: center;">2,700</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,400</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">780 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">5,200</td> </tr> </tbody> </table>			<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	3,500 à 5,500	4,500	8	2,000 à 3,000	24,000	2	1,800 à 2,400	4,800	1	"	3,000	1	1,200 à 1,800	1,800	<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>			1	3,500 à 5,500	5,500	4	2,000 à 3,000	12,000	4	"	3,100	1	1,800 à 2,700	2,700	1	1,200 à 1,800	1,400	4	780 à 1,800	5,200
<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																												
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																										
1	3,500 à 5,500	4,500																																										
8	2,000 à 3,000	24,000																																										
2	1,800 à 2,400	4,800																																										
1	"	3,000																																										
1	1,200 à 1,800	1,800																																										
<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																												
1	3,500 à 5,500	5,500																																										
4	2,000 à 3,000	12,000																																										
4	"	3,100																																										
1	1,800 à 2,700	2,700																																										
1	1,200 à 1,800	1,400																																										
4	780 à 1,800	5,200																																										
Matériel des écoles d'horticulture de l'Etat : améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et des jurys :																																												
25	a.	École moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde. fr. 25,000 »																																										
	b.	Id. id. de Gand. 17,400 »																																										
A REPORTER. fr.																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
92,700	98,200	"	5,500	88,200	"	
75,000	75,000	"	"	93,000	"	
230,000	88,000	162,000	"	88,000	87,867 59	
68,000	68,000	"	"	68,000	"	
42,400	42,400	"	"	42,400	"	
528,100	571,600	162,000	5,500	379,600	87,867 59	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
		REPORT. . . . fr.																																
24	.	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection																																
	a	Conférences horticoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers. Enseignement horticole, moyen et primaire : subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences horticoles. Enseignement horticole dans les écoles normales																																
25		Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Concours entre les élèves des différentes écoles d'horticulture fr. 83,000 »																																
	b.	Cours colonial 4,000 »																																
	c.	Inspection de l'horticulture : traitements, indemnités et frais de route 5,400 »																																
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>																																
26	.	Traitements d'activité et de disponibilité du personnel																																
	a.	Dépenses de matériel et de culture fr. 75,000 »																																
27	b.	Musée forestier : dépenses diverses 5,000 »																																
28	.	Station agronomique de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission consultative des laboratoires d'analyses de l'État. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.																																
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																																
		CHAPITRE V.																																
		EAUX ET FORÊTS.																																
	a.	Traitements du personnel :																																
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 7,200</td> <td style="text-align: right;">75,200</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">14</td> <td style="text-align: center;">5,600 à 4,800</td> <td style="text-align: right;">56,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td style="text-align: center;">25</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 4,400</td> <td style="text-align: right;">76,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers commis d'inspection</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: right;">28,500</td> </tr> <tr> <td>Id. des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">Indéterminé</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,500</td> <td style="text-align: right;">172,200</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">Indéterminé</td> <td style="text-align: center;">75 à 1,100</td> <td style="text-align: right;">592,700</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	12	5,000 à 7,200	75,200	Sous-inspecteurs	14	5,600 à 4,800	56,000	Gardes généraux	25	2,400 à 4,400	76,000	Gardes généraux adjoints	8	1,500	12,000	Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,500	Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé	1,000 à 1,500	172,200	Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé	75 à 1,100	592,700
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
Inspecteurs	12	5,000 à 7,200	75,200																															
Sous-inspecteurs	14	5,600 à 4,800	56,000																															
Gardes généraux	25	2,400 à 4,400	76,000																															
Gardes généraux adjoints	8	1,500	12,000																															
Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,500																															
Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé	1,000 à 1,500	172,200																															
Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé	75 à 1,100	592,700																															
29	b.	Indemnités pour frais de bureau et de tournée des inspecteurs fr. 11,000 »																																
	c.	Id. de tournée des chefs de cantonnement 13,000 »																																
	d.	Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 8,150 »																																
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 10,000 »																																
	f.	Armement et équipement 500 »																																
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur arpenteur 400 »																																
	h.	Dépenses diverses 500 »																																
		A REPORTER. . . . fr.																																

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
528,100	571,600	162,000	5,500	379,600 »	87,867 59	
6,500	6,500	»	»	6,500 »	»	
92,400	92,400	»	»	75,400 »	»	
47,400	45,400	2,000	»	41,200 »	43,716 05	
78,000	76,000	2,000	»	79,244 19	84,471 96	
276,869	274,360	2,509	»	264,160 »	259,614 90	
1,029,269	866,260	168,509	5,500	846,104 19	472,670 50	
AUGMENTATION . fr.		163,009				
854,150	854,150	»	»	850,000	820,599 71	
854,150	854,150	»	»	850,000	820,599 71	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
30	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 4,000 »
	b.	Société centrale forestière. Subsidés 3,500 »
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, concours, expositions, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences. 45,900 »
		<i>Forêts domaniales.</i>
31	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 127,500 »
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 5,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000 »
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »
32	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics fr. 72,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses 18,000 »
33	a.	Pisciculture. Repeuplement des cours d'eau; destruction des loutres; comités divers; dépenses diverses fr. 45,000 »
	b.	Chasse. Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 5,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
854,150	854,150	»	»	850,000	820,599 71	
55,900	55,900	»	»	52,400	53,714 59	
161,000	161,000	»	»	151,000	144,229 73	
90,000	90,000	»	»	106,500	86,458 38	
46,000	46,000	»	»	46,000	42,955 16	
1,205,050	1,205,050	»	»	1,205,000	1,147,955 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
CHAPITRE VI.																																														
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																																														
34	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux . . . fr. 2,700,000 »																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																												
35	»	Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés.																																												
	a.	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries: traitements d'activité et de disponibilité fr. 68,500 »																																												
56	b.	Indemnités du personnel et des commissaires voyers 25,000 »																																												
	c.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences. Jetons de présence aux membres du Comité des Tramways. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers portemire, chaîneurs. Dépenses diverses 20,800 »																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>A. — Service d'inspection</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">7,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,600 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">8,400</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 6,000</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Conducteurs et conducteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">13,000</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers-surveillants</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">14,400</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>A. — Service d'inspection</i>				Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000	Inspecteur	1	5,500 à 7,000	7,000	Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	8,400	<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>				Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,500	Ingénieur	1	5,000 à 6,000	5,000	Conducteurs et conducteurs adjoints.	5	2,200 à 5,000	13,000	Commis	1	1,400 à 3,000	1,800	Brigadiers-surveillants	10	1,400 à 2,400	14,400
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																											
<i>A. — Service d'inspection</i>																																														
Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000																																											
Inspecteur	1	5,500 à 7,000	7,000																																											
Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	8,400																																											
<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>																																														
Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,500																																											
Ingénieur	1	5,000 à 6,000	5,000																																											
Conducteurs et conducteurs adjoints.	5	2,200 à 5,000	13,000																																											
Commis	1	1,400 à 3,000	1,800																																											
Brigadiers-surveillants	10	1,400 à 2,400	14,400																																											
37	»	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole																																												
58	»	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences.																																												
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,200,000	3,200,000	»	»	3,200,000	3,205,675 82	
697,500	697,500	»	»	996,750	273,545 »	
114,300	111,900	2,400	»	111,900	114,858 07	
30,000	30,000	»	»	31,250	24,740 09	
8,500	8,500	»	»	5,000	5,998 40	
4,050,300	4,047,900	2,400	»	4,344,900	5,622,817 38	
AUGMENTATION. . fr.		2,400				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
39	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 6
40	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE VIII.		
SERVICES DIVERS		
<i>Agriculture.</i>		
41	»	École de médecine vétérinaire de l'État
"	»	École moyenne pratique d'horticulture de l'État, à Vilvorde. Travaux de réfection et d'assèchement. Achat d'un aéromoteur (<i>pour mémoire</i>)
"	»	École moyenne pratique d'horticulture de l'État à Gand : acquisition de terrains (<i>pour mémoire</i>).
"	»	Jardin botanique de l'État. Musée de systématique générale et collection de géographie botanique (<i>pour mémoire</i>)
"	»	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand en 1908. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
"	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. Travaux d'aménagement des étables ; construction d'un silo et d'une salle d'écémage (<i>pour mémoire</i>)
"	»	Concours extraordinaires de chevaux et de bestiaux en 1910 (<i>pour mémoire</i>)
"	»	Participation de l'agriculture belge à l'exposition de Buenos-Ayres (<i>pour mémoire</i>)
<i>Eaux et forêts.</i>		
"	»	Congrès des stations de recherches forestières (<i>pour mémoire</i>)
"	»	Construction de maisons forestières (<i>pour mémoire</i>)
<i>Office rural.</i>		
42	»	Jardin botanique de l'État
<i>Voirie communale, cours d'eau, tramways et messageries.</i>		
1	»	XVI ^e Congrès de l'Union internationale de tramways et de chemins de fer d'intérêt local (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,800	6,000	»	1,200	6,000	» 3,996 30	
1,500	2,500	»	1,000	2,500	» 1,404 13	
6,500	8,500	»	2,200	8,500	» 7,400 45	
DIMINUTION . fr.		2,200				
50,000	»	50,000	»	123,000	»	
»	»	»	»	»	5,133 52	
»	»	»	»	»	53,291 76	
»	»	»	»	»	8,990 78	
»	»	»	»	»	50,000 »	
»	6,500	»	6,500	»	»	
»	100,000	»	100,000	»	»	
»	54,000	»	54,000	»	»	
»	6,000	»	6,000	»	»	
»	»	»	»	30,000	» 15,718 06	
2,500	4,500	»	2,000	»	»	
»	20,000	»	20,000	»	»	
52,500	191,000	50,000	188,500	153,000	» 115,135 92	
DIMINUTION . fr.		158,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
RÉCAPITULATION DU TABLEAU A.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Office rural et laboratoires d'analyses
V.	Eaux et forêts
VI.	Voirie communale, cours d'eau, tramways et messageries
VII.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
VIII.	Services divers.
TOTAL DES DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
284,108	299,798	»	15,690	289,698	309,227 97	
7,700	9,200	»	1,500	9,200	4,560 65	
4,206,265	4,117,885	88,380	»	4,429,850 50	4,240,980 02	
1,029,269	866,260	163,009	»	846,104 19	472,670 50	
1,205,050	1,205,050	»	»	1,205,900	1,147,935 57	
4,050,300	4,047,900	2,400	»	4,344,900	3,622,817 38	
6,500	8,500	»	2,200	8,500	7,400 45	
52,500	191,000	»	158,500	155,000	113,135 92	
10,841,492	10,745,593	255,789	157,890	11,289,152 69	9,918,728 44	
AUGMENTATION. . fr.		95,899				

(69)

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1911)

BUDGET DE L'EXERCICE 1914

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																									
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																											
CHAPITRE I^{er}.																											
ADMINISTRATION CENTRALE.																											
		» Traitement du Ministre (<i>pour mémoire</i>)																									
		» Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale :																									
		a. Cabinet du Ministre. — Secrétariat et Affaires générales :																									
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 30%;">Traitements annuels.</th> <th style="width: 40%;">Dépenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,000</td> <td rowspan="8" style="vertical-align: middle; text-align: center;">} 101,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>9,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>5,500 et 6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>5,500 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>4,500 à 5,100</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>14,000</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">A REPORTER. fr.</td> <td style="text-align: center;">101,500</td> </tr> </tbody> </table>			Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.	1	8,000	} 101,500	1	9,500	2	5,500 à 6,500	2	5,500 et 6,000	6	5,500 à 8,000	10	4,500 à 5,100	11	14,000	»	5,000	A REPORTER. fr.		101,500
Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.																									
1	8,000	} 101,500																									
1	9,500																										
2	5,500 à 6,500																										
2	5,500 et 6,000																										
6	5,500 à 8,000																										
10	4,500 à 5,100																										
11	14,000																										
»	5,000																										
A REPORTER. fr.		101,500																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	21,000	»	21,000	21,000	21,000	
»	21,000	»	21,000	21,000	21,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO	LITTÉR. des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																																																		
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).																																																																																			
1	b.	Administration des Ponts et Chaussées :	REPORT. . fr. 101,500																																																																																		
		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">GRADES.</th> <th colspan="2">CADRE</th> <th rowspan="2">TRAITEMENTS</th> </tr> <tr> <th>réglemen- taire.</th> <th>effectif.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur général.</td> <td>•</td> <td>1</td> <td>15,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux.</td> <td>•</td> <td>2</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef directeurs</td> <td>•</td> <td>5</td> <td>9,500 à 10,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur</td> <td>•</td> <td>1</td> <td>4,200</td> </tr> <tr> <td>Architecte principal</td> <td>•</td> <td>1</td> <td>7,700</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7,500 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td>•</td> <td>5</td> <td>5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>15</td> <td>4</td> <td>3,300 à 4,800</td> </tr> <tr> <td>Premiers commis.</td> <td>•</td> <td>14</td> <td>2,500 à 3,100</td> </tr> <tr> <td>Seconds commis</td> <td>45</td> <td>26</td> <td>1,500 à 2,300</td> </tr> <tr> <td>Commis adjoints</td> <td>•</td> <td>4</td> <td>1,300</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaires</td> <td>•</td> <td>9</td> <td>1,200 à 2,200</td> </tr> <tr> <td>— à l'essai</td> <td>•</td> <td>1</td> <td>90 fr. par mois.</td> </tr> <tr> <td>Aides temporaires</td> <td>•</td> <td>1</td> <td>150 fr. par mois.</td> </tr> <tr> <td>Auxiliaires</td> <td>•</td> <td>2</td> <td>150 fr. par mois.</td> </tr> <tr> <td>Agréés</td> <td>•</td> <td>1</td> <td>90 fr. par mois.</td> </tr> <tr> <td>Imprimeurs, huissiers, messagers, garçons de bureau et nettoyeuses.</td> <td>•</td> <td>31</td> <td>700 à 2,640</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL</td> <td></td> <td>132</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	CADRE		TRAITEMENTS	réglemen- taire.	effectif.	Directeur général.	•	1	15,000	Directeurs généraux.	•	2	13,500	Ingénieurs en chef directeurs	•	5	9,500 à 10,500	Ingénieur	•	1	4,200	Architecte principal	•	1	7,700	Directeurs	6	2	7,500 à 8,000	Chefs de division	•	5	5,500 à 6,500	Chefs de bureau	12	12	4,200 à 5,000	Sous-chefs de bureau	15	4	3,300 à 4,800	Premiers commis.	•	14	2,500 à 3,100	Seconds commis	45	26	1,500 à 2,300	Commis adjoints	•	4	1,300	Expéditionnaires	•	9	1,200 à 2,200	— à l'essai	•	1	90 fr. par mois.	Aides temporaires	•	1	150 fr. par mois.	Auxiliaires	•	2	150 fr. par mois.	Agréés	•	1	90 fr. par mois.	Imprimeurs, huissiers, messagers, garçons de bureau et nettoyeuses.	•	31	700 à 2,640	TOTAL		132		398,000
GRADES.	CADRE			TRAITEMENTS																																																																																	
	réglemen- taire.	effectif.																																																																																			
Directeur général.	•	1	15,000																																																																																		
Directeurs généraux.	•	2	13,500																																																																																		
Ingénieurs en chef directeurs	•	5	9,500 à 10,500																																																																																		
Ingénieur	•	1	4,200																																																																																		
Architecte principal	•	1	7,700																																																																																		
Directeurs	6	2	7,500 à 8,000																																																																																		
Chefs de division	•	5	5,500 à 6,500																																																																																		
Chefs de bureau	12	12	4,200 à 5,000																																																																																		
Sous-chefs de bureau	15	4	3,300 à 4,800																																																																																		
Premiers commis.	•	14	2,500 à 3,100																																																																																		
Seconds commis	45	26	1,500 à 2,300																																																																																		
Commis adjoints	•	4	1,300																																																																																		
Expéditionnaires	•	9	1,200 à 2,200																																																																																		
— à l'essai	•	1	90 fr. par mois.																																																																																		
Aides temporaires	•	1	150 fr. par mois.																																																																																		
Auxiliaires	•	2	150 fr. par mois.																																																																																		
Agréés	•	1	90 fr. par mois.																																																																																		
Imprimeurs, huissiers, messagers, garçons de bureau et nettoyeuses.	•	31	700 à 2,640																																																																																		
TOTAL		132																																																																																			
	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires : Cabinet du Ministre, Secrétariat, Administration des Ponts et Chaussées. — Salaires. — Secours, etc.	55,200																																																																																		
2	»	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département																																																																																			
3	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale																																																																																			
		<i>Matériel. Bibliothèque.</i>																																																																																			
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier	15,000 »																																																																																		
	b.	Achat et entretien de meubles	15,000 »																																																																																		
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux	48,000 »																																																																																		
4	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux.	7,000 »																																																																																		
		{ Cabinet, Secrétariat . 3,000 » } { Ponts et Chaussées . 4,000 » }																																																																																			
	e.	Affranchissement de correspondances, télégrammes, communications téléphoniques et autres menus frais	3,000 »																																																																																		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.																																																																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
	21,000	•	21,000	21,000	21,000	»
532,700	525,200	7,500	•	505,700	479,329 90	
30,000	30,000	•	•	40,000	29,747 40	
12,000	12,000	•	•	12,000	3,554 55	
60,000	60,000	•	•	90,000	59,920 56	
634,700	648,200	7,500	21,000	668,700	595,552 21	
DIMINUTION. . fr.		13,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.		
<i>1. — Affaires générales.</i>		
Études de projets, levés de plans, adjudications, impressions et reproductions des plans : achats et réparations de matériel — Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des Ponts et Chaussées :		
5	a.	Affaires générales fr. 16,700 »
	b.	Personnel 6,600 »
	c.	Routes et bâtiments civils. 16,700 »
	d.	Voies hydrauliques 5,000 »
Congrès : subsides :		
6	a.	Congrès de navigation 5,000 »
	b.	Congrès de la route. 3,000 »
TOTAL . . . fr.		
<i>2. — Routes et bâtiments civils.</i>		
7	a.	Routes : entretien ordinaire fr. 5,775,000 »
	b.	Id. redressements, subsides 100,000 »
	c.	Plantations : entretien, frais d'expertise, élagages par suite de l'établissement de lignes électriques et téléphoniques 125,000 »
	d.	Parcs publics et squares : établissement et entretien 130,000 »
	e.	Pistes cyclables : établissement et entretien 230,000 »
	f.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires pour des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; ouvrages d'art; travaux d'amélioration, de reconstruction, etc. — Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de l'État 600,000 »
8	»	Plantations nouvelles; frais d'expertise.
9	a.	Palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achats et réparations d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Divers. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.) . . . fr. 1,193,000 »
	b.	Loyers divers et impositions. 37,000 »
10	»	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions, chauffage et éclairage. — Achats et réparations de meubles. — Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc.
TOTAL . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
43,000	43,000	.	»	51,300	68,030 17	
8,000	8,000	»	»	»	»	
53,000	53,000	»	»	51,300	68,030 17	
7,000,000	7,000,000	»	»	7,016,022 40	8,849,599 97	
83,000	83,000	»	»	85,000	81,423 09	
1,250,000	1,250,000	»	»	2,500,000	1,250,329 77	
90,000	90,000	»	»	92,000	100,080 30	
8,425,000	8,425,000	»	»	9,693,022 40	8,290,433 13	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES <i>(suite)</i> .		
3. — <i>Travaux hydrauliques.</i>		
11		Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entre- tien ordinaire et extraordinaire, améliorations, administration.
BASSIN DE LA MEUSE.		
	<i>a.</i>	Meuse fr. 407,000 »
	<i>b.</i>	Sambre 220,000 »
	<i>c.</i>	Ourthe 45,000 »
	<i>d.</i>	Canal de Charleroi à Bruxelles 138,500 »
	<i>e.</i>	— de Liège à Maestricht. 120,000 »
	<i>f.</i>	— de Maestricht à Bois-le-Duc. 80,000 »
	<i>g.</i>	— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 185,000 »
	<i>h.</i>	— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 48,600 »
	<i>i.</i>	— — vers Hasselt 40,000 »
	<i>j.</i>	— — vers Turnhout 38,000 »
	<i>k.</i>	— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor. 38,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
	<i>l.</i>	Escaut 300,000 »
	<i>m.</i>	Haine. 4,000 »
	<i>n.</i>	Lys 94,000 »
	<i>o.</i>	Dendre 5,000 »
	<i>p.</i>	Durme 4,000 »
	<i>q.</i>	Rupel. 59,000 »
	<i>r.</i>	Nèthe inférieure et Grande-Nèthe 15,500 »
	<i>s.</i>	Petite-Nèthe canalisée 20,000 »
	<i>t.</i>	Dyle et Démer 35,500 »
	<i>u.</i>	Senne. 16,000 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).			
BASSIN DE L'ESCAUT (suite).			
v.		Canal du Centre	53,000 »
w.		— de Mons à Condé	22,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing	34,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai	41,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée	7,500 »
a'.		— de Roulers à la Lys	52,000 »
b'.		— de dérivation de la Lys	71,000 »
c'.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges.	7,000 »
d'.		— de Gand par Bruges à Ostende	105,000 »
e'.		— de Plasschendaele à Nieuport	6,500 »
f'.		— de Selzaete à la mer du Nord	48,000 »
g'.		— de Gand à Terneuzen	148,500 »
h'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede	10,000 »
BASSIN DE L'YSER.			
i'.		Yser	20,000 »
j'.		Canal de Loo.	32,500 »
k'.		— d'Ypres à l'Yser.	8,000 »
l'.		— de Nieuport, par Furnes, à Dunkerque	10,000 »
m'.		— de Furnes à Bergues.	1,500 »
DIVERS.			
n'.		Barrage de la Gileppe.	1,000 »
o'.		Lignes télégraphiques et téléphoniques	40,000 »
p'.		Service de l'hydrographie	15,000 »
q'.		Irrigations de la Campine	1,100 »
r'.		Plantations nouvelles	13,500 »
12	»	Bacs, passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement, exploitation	
A REPORTER.		 fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

N ^o	CRÉDITS	CRÉDITS	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	Observations.
	demandés	alloués	ACROISSANT.	DIMINUTION	alloués	de	
	POUR L'EXERCICE	POUR L'EXERCICE			POUR L'EXERCICE	L'EXERCICE	
	1911.	1910.			1909.	1908.	
	2,595,000	2,600,000	»	5,000 »	2,600,000 »	2,595,552 »	
	65,000	65,000	»	»	65,000 »	38,452 20	
	2,660,000	2,665,000	»	5,000 »	2,665,000 »	2,631,804 20	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES				
		REPORT.				
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (<i>suite</i>).				
		Ports, côte, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administra- tion — Boisement des dunes domaniales. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides :				
13	a.	Port d'Ostende	fr. 465,000	»		
	b.	Port de Nieuport	175,000	»		
	c.	Port de Blankenberghe	40,000	»		
	d.	Port de Zeebrugge	10,000	»		
	e.	Côtes. Boisement des dunes. Travaux intéressant l'hygiène, subsides	252,000	»		
	f.	Phares et fanaux	8,000	»		
		TOTAL . . . fr.				
		4. — <i>Personnel.</i>				
14	»	Inspecteurs généraux; ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées; ingénieurs et con- ducteurs adjoints : traitements, frais de bureau et de déplacement. — Jurys d'examen : frais divers				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
<i>Ponts et Chaussées.</i>						
		Inspecteurs généraux	12,000	4	4	
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	9,000	15	18	
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe	8,000			
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	6,500 - 7,000	36	71	
		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,000			
		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000			
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000			
		Id. de 3 ^e classe	3,000 - 3,250			
		Id. de 3 ^e classe adjoint	3,250			
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe	4,500-5,000-5,500	142	167	
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000			
		Conducteur de 1 ^{re} classe	5,000 - 5,250			
		Id. de 2 ^e classe	2,500 - 2,750			
		Id. de 3 ^e classe	2,000 - 2,250			
		Id. de 3 ^e classe adjoint	2,000			
		Id. à l'essai	2,000			
		A REPORTER. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,660,000	2,665,000	»	5,000 »	2,665,000 »	2,631,804 90	
950,000	950,000	»	»	950,000 »	950,000 »	
3,610,000	3,615,000	»	5,000 »	3,615,000 »	3,581,804 90	
DIMINUTION. . . fr.		5,000 »				
1,704,600	1,704,600	»	»	1,649,850	1,511,119 19	
1,704,600	1,704,600	»	»	1,649,850	1,511,119 19	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.	
REPORT. . . . fr.					
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).					
15		Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées ; hydrographes et hydrographes adjoints : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examen.			
<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>					
SERVICE ADMINISTRATIF.					
		Chefs de bureau principaux	5,500	17	17
		Chefs de bureau	4,200 - 5,000		
		Conservateur	4,000	1	1
		Sous-chefs de bureau	3,500 - 3,800	45	18
		Premiers commis	2,500 - 3,100	185	161
		Seconds commis	1,500 - 2,300		
		Commis-adjoints	1,500 - 1,700	"	37
		Expéditionnaires	1,200 - 2,200	"	56
		Auxiliaires et aides-temporaires	100 à 200 fr. p. m.	"	25
TRAVAUX DE DESSIN.					
		Chefs de bureau principaux dessinateurs	5,500	6	8
		Chefs de bureau dessinateurs	4,200 - 5,000		
		Sous-chefs de bureau dessinateurs	3,500 - 3,800	9	10
		Premiers commis dessinateurs	2,500 - 3,100	50	30
		Seconds commis dessinateurs	1,800 - 2,300		
		Dessinateurs adjoints	1,600 - 2,000	"	"
		Auxiliaires et aides temporaires	125 à 200 fr. p. m.	"	66
SURVEILLANCE DES TRAVAUX.					
		Surveillants principaux	4,000	6	4
		Id. de 1 ^{re} classe	3,000 - 3,600	54	22
		Id. de 2 ^e classe	2,000 - 2,800		
		Id. adjoints	1,800 - 2,200	"	100
		Id. provisoires	650 - 1,700	"	2
		Aides temporaires-surveillants	125 à 150 fr. p. m.	"	28
		Auxiliaires et aides temporaires	125 à 253 fr. p. m.		
DIVERS.					
		Messagers	1,200 - 1,500	15	15
		Huissier-concierge	1,200 - 1,500	"	1
		Concierge	460	"	1
		Boutefeu	1,100	"	1
		Gardiens de monuments	500 à 1,200	"	5
		Id. de parcs et squares	500 à 1,200	"	1
		Jardinier	2,000	"	"
		Surveillant des plantations	1,500	"	1
A REPORTER. . . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,704,600	1,704,600	"	"	1,640,850	1,511,119 19	
1,787,650	1,782,650	5,000	"	1,782,650	1,744,802 90	
5,492,250	3,487,250	5,000	"	5,452,500	3,255,022 09	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- talres. effectifs.		Observations.
		REPORT. fr.				
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).				
<i>Personnel des votes navigables.</i>						
		Gardes	1,000 à 1,800	"	85	
		Gardes adjoints	1,000 à 1,100	"	6	
		Gardiens	1,000 à 1,200	"	1	
		Éclusiers-receveurs et percepteurs				
		Éclusiers-contrôleurs	1,000 à 1,500	"	238	
		Barragistes				
		Éclusiers				
		Éclusiers adjoints	850 à 1,200	"	114	
		Barragistes adjoints	850 à 1,200	"	"	
		Pontiers-receveurs et percepteurs				
		Pontiers-contrôleurs	850 à 1,000	"	211	
		Pontiers				
		Pontiers adjoints	800 - 950	"	6	
		Mécaniciens	1,200 à 1,800	"	2	
		Mécaniciens adjoints	900 à 1,500	"	2	
		Passeurs d'eau	850 à 1,000	"	2	
		Passeur d'eau adjoint	800 à 950	"	1	
		A REPORTER. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,492,250	3,487,250	5,000	.	3,452,500	3,255,922 00	
3,492,250	3,487,250	5,000	.	3,452,500	3,255,922 00	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.		
					REPORT. . . . fr.	
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).						
<i>Personnel des irrigations.</i>						
		Irrigateurs	1,100 à 1,600	•	5	
<i>Service de l'hydrographie.</i>						
		Chef de bureau	5,000	1	1	
		Hydrographe	4,500	1	1	
		Hydrographes adjoints	2,500	•	2	
		Auxiliaires	100 par mois.	•	1	
		Mécanicien-chef	3,150	•	1	
		Machiniste	2,400	•	1	
		Sous-timoniers	1,550	•	2	
		Matelot temporaire	116.67 par mois.	•	1	
		Chauffeur	1,375	•	1	
		Plus 3 pendant la campagne hydrographique.				
16	»	Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examen. — Gardiens de monuments : frais d'habillement				
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations
				réglemen- taires.	effectifs.	
		Architecte en chef	7,000 8,000 9,000	1	1	
		Architectes principaux	5,500 6,000 6,500	2	4	
		Architecte } de 1 ^{re} classe	4,000 4,500 5,000	6	1	
		} de 2 ^e —	2,500 3,000 3,500			
SERVICE ADMINISTRATIF.						
		Chef de bureau principal	5,500	1	2	
		Chef de bureau	4,200 5,000	0	2	
		Sous-chefs de bureau	3,500 3,800	0	2	
		Premiers commis	2,500 3,100	20	19	
		Seconds commis	1,500 2,300			
		Commis adjoints	1,300 1,700	•	•	
		Expéditionnaires	1,200 2,200	•	3	
		Auxiliaires et aides-temporaires	100 à 290 fr. par mois.	•	7	
TRAVAUX DE DRESSIN.						
		Chef de bureau principal dessinateur	5,500	2	2	
		Chef de bureau dessinateur	4,200 5,000	3	3	
		Sous-chef de bureau dessinateur	3,500 3,800	3	3	
		Premiers commis dessinateurs	2,500 3,100	15	3	
		Seconds commis dessinateurs	1,500 2,300			
		Dessinateurs adjoints	1,600 2,000	•	•	
		Auxiliaires et aides-temporaires	100 à 290 fr. par mois.	•	3	
					A REPORTER. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,492,250	3,487,250	5,000	»	3,432,500	3,255,022 09	
263,782	253,782	10,000	»	253,782	258,645 51	
3,756,032	3,741,032	15,000	»	3,686,282	3,513,667 60	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
REPORT. . . . fr.						
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (<i>suite</i>).						
SURVEILLANCE DES TRAVAUX.						
		Surveillants principaux	4,000	2	4	
		Surveillants	3,000 à 3,600	8	5	
		{ de 1 ^{re} classe	2,000 à 2,800			
		{ de 2 ^e —	1,000 à 2,200	»	10	
		Surveillants adjoints	125 francs par mois.	»	4	
		Aides temporaires-surveillants	100 à 200 francs par mois.	»	9	
		Auxiliaires et aides temporaires				
DIVERS.						
		Messenger	1,200 à 1,500	1	1	
		Bouteleur	1,000 à 1,500	3	1	
		Gardiens de monuments	500 à 1,000	5	4	
		Chef-mécanicien du Palais de Justice .	1,800 à 2,500	1	1	
		Mécaniciens id.	1,500 à 1,700	2	2	
		Concierges	1,200 à 1,400	5	5	
		Chef-gardien	1,400 à 1,600	1	1	
		Gardiens	1,200 à 1,400	»	11	
		Nettoyeuses	750 à 900	»	16	
		Nettoyeurs	1,100 à 1,300	4	1	
		Chauffeurs	1,500 à 1,500	2	2	
		Manœuvres-chauffeurs	1,000 à 1,200	5	5	
		Portier	800 à 900	1	1	
		Veilleurs de nuit	1,200 à 1,400	»	2	
		Préposés aux visites du Palais de Justice	1,000 à 1,500	»	4	
TOTAL. . . . fr.						
5. — <i>Annales des Travaux publics.</i>						
47		Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers . . .				
TOTAL. . . . fr.						
Récapitulation du chapitre II.						
1. — Affaires générales.						
2. — Routes et bâtiments civils						
5. — Travaux hydrauliques						
4. — Personnel						
5. — Annales des Travaux publics						
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,756,052	5,741,052	15,000	»	5,686,282	5,494,567 60	
5,756,052	5,741,052	15,000	»	5,686,282	5,494,567 60	
AUGMENTATION. fr.		15,000 »				
14,000	14,000	»	»	14,000	12,029 86	
14,000	14,000	»	»	14,000	12,029 86	
55,000	55,000	»	»	51,500	68,050 17	
8,425,000	8,425,000	»	»	9,695,022 40	8,290,455 15	
5,610,000	5,615,000	»	5,000	5,615,000	5,581,804 20	
5,756,052	5,741,052	15,000	»	5,686,282	5,494,567 60	
14,000	14,000	»	»	14,000	12,029 86	
15,858,052	15,848,052	15,000	5,000	17,059,804 40	15,446,864 96	
AUGMENTATION. fr.		10,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
18	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité fr.
19	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
20	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une position malheureuse — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents.
21	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 21
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IV.		
<i>Administration des Ponts et Chaussées.</i>		
22	»	Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation
25	»	Hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers. Agrandissement.
24	»	Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges. Achèvement
25	»	Hôtel du Gouvernement provincial du Brabant. Amélioration et extension des installations provinciales vers la rue du Lombard
26	»	Hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
35,000	35,000	»	»	35,000	» 31,496 30	
15,000	15,000	»	»	15,000	» 13,234 90	
29,500	29,500	»	»	29,500	» 22,756 44	
3,000	3,000	»	»	3,000	» 1,085 50	
82,500	82,500	»	»	82,500	» 68,573 14	
55,000	100,000	»	45,000	95,000	» 102,437 43	
120,000	150,000	»	30,000	200,000	» 26 »	
250,000	200,000	50,000	»	200,000	» 24,562 68	
150,000	200,000	»	50,000	270,000	» 2,107 94	
75,000	75,000	»	»	»	» 60,000 »	
650,000	725,000	50,000	125,000	765,000	» 189,154 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Administration des Ponts et Chaussées (suite.)</i>
27	>	Conservatoire royal de musique de Liège
28	»	Yser. Entretien extraordinaire et amélioration
29	>	Canal de Plasschendaele à Nieupoort. Entretien extraordinaire et amélioration
30	>	Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration
51	>	Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration
52	»	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration
35	>	Ports et côte. Entretien extraordinaire et amélioration
34	>	Commission chargée de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Termonde
		<i>Pour mémoire :</i>
»	»	<u>Hôtel du Gouvernement provincial, à Mons. Agrandissement</u>
»	»	Ancien château des comtes de Flandre, à Gand. Restauration
»	»	Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Canal de Mons à Condé. Amélioration
»	»	Haine. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Canal de dérivation de la Lys. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Canal de Selzaete à la mer du Nord. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Achat de mobilier, de livres, etc. — Dépenses diverses d'installation. (Administration centrale.)
»	»	Escaut. Construction d'un embarcadère. — Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Lys. Entretien extraordinaire et amélioration
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
650,000	725,000	50,000	125,000	765,000	189,154 05	
17,055	"	17,055	"	"	"	
60,000	56,000	4,000	"	"	"	
70,000	30,000	40,000	"	"	"	
75,000	25,000	50,000	"	100,000	50,014 22	
85,000	70,000	15,000	"	100,000	174,966 67	
25,000	52,000	"	27,000	60,000	28,591 51	
170,000	250,000	"	80,000	190,000	154,905 87	
50,000	50,000	"	"	50,000	24,572 46	
"	50,000	"	50,000	100,000	35,006 70	
"	50,000	"	50,000	11,077	40,081 66	
"	10,000	"	10,000	25,000	54,798 41	
"	20,000	"	20,000	"	"	
"	"	"	"	25,000	"	
"	"	"	"	20,000	4,050 40	
"	"	"	"	50,000	60,047 82	
"	"	"	"	"	49,974 48	
"	"	"	"	"	" (1)	
"	"	"	"	"	15,405 90	
1,202,055	1,388,000	176,055	562,000	1,476,077	841,147 15	
DIMINUTION. . fr.		185,945				

(1) Le crédit de 200,000 francs voté pour cet objet en 1908 est resté sans emploi.

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
RÉCAPITULATION DU TABLEAU B.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale fr.
II.	Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces
III.	Traitements de disponibilité. Pensions et secours. Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. -- DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
IV.	Services divers
TOTAL DES DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
634,700 »	648,200 »	»	13,500 »	668,700 »	598,552 21	
15,858,052 »	15,848,052 »	10,000 »	»	17,059,804 40	15,446,864 96	
82,500 »	82,500 »	»	»	82,500 »	68,575 14	
1,202,055 »	1,588,000 »	»	185,945 »	1,476,077 »	841,147 15	
17,777,287 »	17,966,752 »	10,000 »	199,445 »	19,287,081 40	16,952,157 46	
DIMINUTION . . fr.		189,445 »				

(30)